



Orientations pastorales ad experimentum

L'INITIATION CHRETIENNE DES ADOLESCENTS

Depuis quelques années, le nombre d'adolescents qui demandent à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne (*baptême, eucharistie, confirmation*) est en augmentation. Cette situation nouvelle bouscule l'accompagnement de ces jeunes dans les aumôneries scolaires ou paroissiales : quel itinéraire peut-on proposer à ces adolescents qui ne sont plus des enfants et qui ne sont pas encore des adultes ?

L'Eglise propose deux rituels : le *Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité* (entre 7 et 12 ans) et le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes* (à partir de 18 ans). Malheureusement, la tranche d'âge des 12-18 ans ne dispose d'aucun rituel d'initiation chrétienne.

Ainsi, à la suite d'autres diocèses, une équipe s'est réunie et a élaboré un parcours d'initiation chrétienne, spécifique aux adolescents pour notre Eglise locale.

Ce parcours s'inspire largement des « temps » et des « étapes » déployés dans le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes*. Il propose un itinéraire spécifique. Il tient compte de la diversité des demandes : demande des trois sacrements de l'initiation chrétienne ; demande des sacrements de l'eucharistie et de la confirmation ; demande du sacrement de la confirmation.

Ces orientations pastorales concernent donc :

- Les adolescents catéchumènes (12-18 ans) qui demandent les sacrements du baptême, de l'eucharistie et de la confirmation.
- Les adolescents recommençants (12-18 ans) qui demandent les sacrements de l'eucharistie et de la confirmation.
- Les adolescents qui, à partir de 14 ans révolus, demandent le sacrement de la confirmation.

Pour unifier les pratiques pastorales du diocèse d'Aire et Dax, quant à l'accompagnement des demandes sacramentelles des adolescents, je promulgue les orientations pastorales suivantes.

A Dax, le 8 décembre 2023

+ **Nicolas SOUCHU**,
Évêque d'Aire et Dax

Mise en œuvre de l'initiation chrétienne des adolescents

Chapitre 1 : Pour les catéchumènes

On appelle ici « catéchumènes » les adolescents non baptisés qui demandent à recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne : baptême, eucharistie et confirmation.

Quatre temps et trois étapes dans cet itinéraire. Chaque « temps » introduit ou prépare une « étape ». Chaque « étape » peut être accompagnée de plusieurs « rites ».

1° temps : Le temps de la première évangélisation

C'est la période où l'adolescent exprime à ses parents, à son aumônier, à son curé, à son animateur d'aumônerie, sa demande de baptême, et commence à être accompagné en recevant une première catéchèse.

Ce temps va conduire l'adolescent à célébrer une première étape : l'entrée en catéchuménat.

Au cours de cette célébration, l'adolescent exprime officiellement sa demande et est accueilli officiellement par l'Eglise. Il est alors marqué du signe de la croix. Cette célébration est la première étape de l'itinéraire catéchuménal.

Cette première étape est célébrée en paroisse, si possible en commun avec les autres adolescents (voire les enfants ou les adultes) catéchumènes de la paroisse, peu de temps après la demande de l'adolescent.

Pour préparer cette célébration, on tiendra compte de ce qui est écrit dans le *Rituel du baptême des enfants en âge de scolarité* (première et seconde étape) si la célébration est commune avec les enfants, ou dans le *Rituel de l'initiation chrétienne des adultes* (première étape) si la célébration concerne les adolescents et/ou les adultes.

Attention : les deux parents de l'adolescent doivent, au préalable, fournir l'acte de naissance de l'enfant (avec mentions marginales) et donner leur accord écrit pour que celui-ci soit baptisé.

2° temps : Le temps du catéchuménat

Cette période demande du temps, environ 15 à 24 mois en moyenne. Elle commence par l'entrée en catéchuménat et s'achève par l'Appel décisif. Les adolescents ayant besoin de vivre régulièrement des temps forts, il est recommandé de ponctuer ce temps du catéchuménat par la célébration de plusieurs rites, avec un intervalle de 2-3 mois entre chaque. Chaque rite permettra un temps catéchétique adapté.

Rites proposés pendant le temps du catéchuménat :

→ **Rite de la remise de la Parole de Dieu.**

Ce rite pourra avoir lieu le dimanche de la Parole, au mois de janvier de la première année de catéchuménat, ou à tout autre moment jugé opportun.

→ **Rite de la remise de la croix.**

Ce rite pourra avoir lieu pendant le carême, à la fin d'un chemin de Croix ou le Vendredi Saint, lors de la célébration de la Passion, ou au cours d'une célébration dominicale.

Il faudra veiller à ne pas le faire en même temps que les scrutins afin de bien différencier ces deux rites.

→ **Rite de la Tradition du Symbole de la foi : remise du Credo**

→ **Rite de la Tradition de l'Oraison dominicale : remise du Notre Père.**

Ces derniers peuvent être intervertis. Il est recommandé qu'ils aient lieu au cours d'un rassemblement paroissial (veillée, messe, ou toute autre assemblée).

Evénements marquants :

→ **Remise de la lettre de demande des sacrements de l'initiation chrétienne à l'Evêque. Cette lettre sera écrite au mois de janvier précédant l'Appel décisif.**

Ce temps du catéchuménat va conduire l'adolescent catéchumène à célébrer une seconde étape :

l'Appel décisif.

L'Appel décisif des adolescents sera célébré en assemblée diocésaine, le premier dimanche de Carême, en commun avec les catéchumènes adultes.

Ce jour-là, chaque catéchumène recevra une écharpe violette qu'il portera lors de la célébration des rites qu'il vivra jusqu'à son baptême.

3° temps : Le temps de la purification et de l'illumination

Ce temps coïncide avec le Carême. Il est déployé avec la célébration du rite des scrutins et avec une journée de retraite.

Rite des scrutins

- Pour les collégiens, il est recommandé de vivre au minimum un scrutin : le 3° scrutin célébré le 5° dimanche du carême.
- Pour les lycéens, il est recommandé de vivre les 3 scrutins (3°, 4°, 5° dimanche du carême).

Une recommandation : que les scrutins soient célébrés en commun, avec les catéchumènes adultes de la paroisse, s'il y en a.

Le Samedi-Saint

Temps de préparation du cœur pour l'adolescent, avant de célébrer son baptême et sa première des communions.

- Il est bon que cette journée soit une journée de retraite pour le jeune et, si possible, avec la présence de ses parrain/marraine et accompagnateurs.
- Le rite de l'Effétha peut être célébré et, si cela s'avère nécessaire ou souhaité, le rite du choix d'un prénom chrétien.

Ce temps de la purification et de l'illumination va conduire l'adolescent catéchumène à célébrer la 3° étape : la célébration du baptême et de l'eucharistie.

- Le baptême sera célébré pendant la Vigile pascale dans sa paroisse.
- Le nouveau baptisé recevra la communion pour la première fois.
- Il abandonnera son écharpe violette et recevra l'écharpe blanche, signe de sa nouvelle condition.

4° temps : Le temps de la mystagogie

C'est le temps où les néophytes font leurs premiers pas dans la vie chrétienne et comprennent le sens profond de ce qu'ils ont vécu. Il est donc important de les accompagner.

Ainsi, il est recommandé :

- d'inviter spécifiquement les néophytes accompagnés de leurs parrain/marraine et de leurs accompagnateurs pour vivre les messes du temps pascal. On veillera à ce qu'ils aient une place spécifique dans les assemblées et qu'ils portent leur écharpe blanche.
- de proposer à tous une catéchèse mystagogique pour faire découvrir la richesse de la vie chrétienne et de son expression liturgique.

La célébration du sacrement de la confirmation

- Pour les plus jeunes, il est souhaité qu'ils attendent d'avoir 13 ans pour vivre le sacrement de la confirmation avec leur groupe d'aumônerie.
- Les adolescents catéchumènes de plus de 14 ans seront confirmés au choix pastoral qui convient :
 - En même temps que les adultes, à la Pentecôte. Ils participent alors, avec les adultes, à la journée diocésaine de retraite et recevront une catéchèse spécifique.
 - En même temps que les jeunes de leur aumônerie avant la Pentecôte. Ils participent alors à la retraite de confirmation de leur aumônerie. On veillera à leur accorder une place spécifique en tant que néophyte.

Chapitre 2 : Pour les adolescents recommençants en demande des sacrements de l'eucharistie et de la confirmation

On appelle ici « recommençants » les adolescents baptisés qui demandent à recevoir les sacrements de l'eucharistie et de la confirmation.

Plusieurs rites liturgiques et évènements marquants sont proposés pour accompagner leur chemin.

Rites liturgiques :

Rite d'accueil du candidat et expression de sa demande.

Il est important d'accueillir, au cours d'une assemblée dominicale, la demande d'un adolescent qui veut recevoir l'eucharistie et la confirmation. Le déroulé est laissé libre, mais plusieurs éléments paraissent nécessaires :

- L'appel de l'adolescent par son nom et sa réponse : « Me voici »
- La question : « Que demandez-vous à l'Eglise catholique ? » et la réponse « je demande le sacrement de l'eucharistie et la confirmation ».

Vérifier que les parents donne leur consentement peut être utile voir nécessaire car l'adolescent reste sous leur autorité parentale.

Rite de la remise de la Parole de Dieu :

En commun avec les catéchumènes adolescents et adultes.

Rite de la Tradition du Symbole de la foi (remise du Credo) :

En commun avec les catéchumènes adolescents et adultes.

Rite de la Tradition de l'Oraison dominicale (remise du Notre Père) :

En commun avec les catéchumènes adolescents et adultes.

Evènements marquants :

Remise de la lettre de demande à recevoir le sacrement de l'eucharistie pour la première fois, au prêtre responsable.

Remise de la lettre de demande à recevoir le sacrement de la confirmation à l'Evêque.

Samedi-Saint : temps de retraite en commun avec les catéchumènes, afin de se préparer au mieux à la célébration de l'eucharistie.

Sacrements :

La première des communions sera célébrée lors de la Vigile pascale, dans la paroisse.

Si cela est jugé opportun, une écharpe blanche sera remise aux recommençants qui vont célébrer la première des communions. Ce rite qui a pour objet de rappeler que les recommençants sont déjà baptisés, aura lieu en dehors de la Vigile pascale, par exemple, lors du temps de retraite proposé le Samedi Saint.

Un temps mystagogique peut être proposé : en commun avec les néophytes.

La célébration du sacrement de la confirmation

- Pour les plus jeunes, il est souhaité qu'ils attendent d'avoir 13 ans pour vivre le sacrement de la confirmation avec leur groupe d'aumônerie.
- Les adolescents catéchumènes de plus de 14 ans seront confirmés au choix pastoral qui convient :
 - En même temps que les adultes, à la Pentecôte. Ils participent alors, avec les adultes, à la journée diocésaine de retraite et recevront une catéchèse spécifique.
 - En même temps que les jeunes de leur aumônerie avant la Pentecôte. Ils participent alors à la retraite de confirmation de leur aumônerie. On veillera à leur accorder une place spécifique en tant que néophyte.

Chapitre 3 : Pour les adolescents (à partir de 14 ans révolus) en demande du sacrement de la confirmation

Plusieurs rites liturgiques et événements marquants sont proposés pour accompagner leur chemin.

Rites liturgiques :

Rite d'accueil du candidat et expression de sa demande.

Il est important d'accueillir, au cours d'une assemblée dominicale, la demande d'un adolescent qui veut recevoir la confirmation. Le déroulé est laissé libre, mais plusieurs éléments paraissent nécessaires :

- L'appel de l'adolescent par son nom, et sa réponse : « Me voici »
- La question : « Que demandez-vous à l'Église catholique ? » et la réponse « je demande le sacrement de la confirmation ».

Vérifier que les parents donne leur consentement peut être utile voir nécessaire car l'adolescent reste sous leur autorité parentale.

Rite de la remise de la Parole de Dieu :

En commun avec les catéchumènes et recommençants adolescents et adultes.

Rite de la Tradition du Symbole de la foi (remise du Credo) :

En commun avec les catéchumènes et recommençants adolescents et adultes.

Rite de la Tradition de l'Oraison dominicale (remise du Notre Père) :

En commun avec les catéchumènes et recommençants adolescents et adultes.

Evènements marquants :

Remise de la lettre de demande à recevoir le sacrement de la confirmation, à l'Evêque

La célébration du sacrement de la confirmation

- Pour les plus jeunes, il est souhaité qu'ils attendent d'avoir 13 ans pour vivre le sacrement de la confirmation avec leur groupe d'aumônerie.
- Les adolescents catéchumènes de plus de 14 ans seront confirmés au choix pastoral qui convient :
 - En même temps que les adultes, à la Pentecôte. Ils participent alors, avec les adultes, à la journée diocésaine de retraite et recevront une catéchèse spécifique.
 - En même temps que les jeunes de leur aumônerie avant la Pentecôte. Ils participent alors à la retraite de confirmation de leur aumônerie. On veillera à leur accorder une place spécifique en tant que néophyte.

Mise en œuvre d'une Catéchèse

1 : Le temps de la catéchèse

- A. Le temps de la catéchèse ne doit pas être calqué sur les temps scolaires : un catéchumène ou un recommençant doit intégrer un groupe dès qu'il fait sa demande même si cela est au mois d'avril ou au mois de juin.
- B. Nous recommandons au minimum :
 - 18 mois de préparation pour le baptême et/ou l'eucharistie
 - 9 mois de préparation pour la confirmation

2 : Les documents catéchétiques recommandés

2.1. Pour les catéchumènes

- A. Connectés au Christ du SNCC disponible sur le site internet du SNCC :
[Connectés au Christ : une démarche catéchuménale pour les adolescents \(catholique.fr\)](http://catholique.fr)
- B. Où demeures-tu ? (Éditions CRER)
- C. Le parcours du diocèse de Versailles :
[Le chemin catéchuménal des jeunes de 8 à 18 ans - Diocèse de Versailles \(catholique78.fr\)](http://catholique78.fr)

2.2. Pour les recommençants

- A. Connectés au Christ du SNCC disponible sur le site internet du SNCC :
[Connectés au Christ : une démarche catéchuménale pour les adolescents \(catholique.fr\)](http://catholique.fr)
Sous forme de fiche, il est aisé d'adapter le parcours.
- B. Fortifiés en Christ (Éditions CRER)

2.3. Pour les confirmants

- A. Connectés au Christ du SNCC disponible sur le site internet du SNCC
[Connectés au Christ : une démarche catéchuménale pour les adolescents \(catholique.fr\)](http://catholique.fr)
Sous forme de fiche, il est aisé d'adapter le parcours au confirmant
- B. Vers la confirmation (15-18 ans) (Éditions MAME-TARDY)
- C. Christos (Éditions des OYATS)

3 : Un livret pour accompagner

Un livret édité par le diocèse d'Aire et Dax est proposé afin d'accompagner le jeune dans sa demande de sacrement. Trois livrets seront disponibles pour accompagner chacune des situations.

Les dossiers administratifs et registres

Un responsable diocésain de l'initiation chrétienne des adolescents est nommé.

- Il coordonne l'accompagnement des adolescents « catéchumènes », des adolescents « recommençants », des adolescents (de plus de 14 ans) « qui demandent le sacrement de la confirmation ».
- Avec le Service Diocésain du Catéchuménat, il participe à l'organisation des temps forts diocésains (Appel décisif et temps de retraite diocésain pour la confirmation).
- En lien avec le Service Diocésain de la Pastorale Catéchétique et avec le Service Diocésain des Formations, il propose des temps de formation aux accompagnateurs.

Un dossier administratif est constitué avec les éléments nécessaires au(x) sacrement(s) demandé(s).

- Le dossier papier est rempli par l'accompagnateur et visé par le prêtre responsable (avec le sceau paroissial pour les étapes et rites liturgiques). Il est gardé par l'accompagnateur tout au long du parcours du catéchumène. A la fin du parcours catéchuménal ou en cas d'arrêt de celui-ci, le dossier original est envoyé au responsable diocésain de l'initiation chrétienne des adolescents.
- Tout au long du parcours du catéchumène, à chaque étape, une copie numérique est envoyée au responsable diocésain de l'initiation chrétienne des adolescents qui le contrôle. A la fin du parcours catéchuménal ou en cas d'arrêt de celui-ci, il reçoit le dossier original et l'archive (selon la RGPD).
- Le dossier comporte obligatoirement
 - Pour les catéchumènes
 - Acte de naissance de l'adolescent avec mentions marginales
 - Le consentement écrit des parents (conforme à l'acte de naissance)
 - L'acte de baptême des parrains et/ou marraines (si possible avec mention de la confirmation)
 - La fiche d'information permettant le suivi des étapes vécues
 - Pour les adolescents recommençants
 - Acte de baptême de l'adolescent
 - Acte de baptême (si possible avec mention de la confirmation) des parrains et/ou marraine de confirmation
 - La fiche d'information permettant le suivi des étapes vécues

A propos des Actes de catholicité :

- L'entrée en catéchuménat est inscrite sur le formulaire prévu (formulaire B6). Ce dernier est envoyé au responsable diocésain de l'initiation chrétienne des adolescents à des fins d'archivage. Un registre est alors constitué avec tous les formulaires des adultes et des adolescents.
- Les adolescents catéchumènes sont inscrits sur le même registre diocésain de l'Appel décisif que les adultes catéchumènes (si nécessaire, un registre sera créé).
- Le baptême sera inscrit :
 - Sur les registres paroissiaux
 - Sur la fiche d'information dans le dossier du catéchumène. Une copie de cette fiche sera envoyée au responsable diocésain de l'initiation chrétienne des adolescents.
- L'eucharistie sera inscrite :
 - Sur la fiche d'information dans le dossier du catéchumène. Une copie de cette fiche sera envoyée au responsable diocésain de l'initiation.

- La confirmation sera inscrite :
 - En marge de son baptême sur les registres paroissiaux
 - Sur la fiche d'information dans le dossier du catéchumène ou du recommençant dont une copie sera envoyée au responsable diocésain de l'initiation chrétienne des adolescents.
 - Une liste des confirmés sera envoyée à la chancellerie.